



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 124163

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le service civique. Le service civique remporte un vif succès comme en témoignent les 9 875 engagements signés depuis sa création en 2010. Ce dispositif qui s'adresse aux volontaires âgés de seize à vingt-cinq ans suscite de nombreux espoirs auprès des jeunes, preuve qu'il répond à une demande spécifique et bien ciblée. Cependant, un récent rapport parlementaire pointe quelques difficultés qui nécessitent de renforcer le contrôle et le suivi de ce dispositif afin de mieux identifier les besoins des associations comme des jeunes et de mieux les cadrer. Il lui demande de lui indiquer ce qu'il entend faire en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124163

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12975

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)